

# ATTESTATION DE DÉMONTAGE

## FICHE DE RENSEIGNEMENTS SUR VOS PRESTATAIRES

# POLLUTEC

## 2016

Formulaire à retourner par fax au +33 (0)1 43 80 59 63 ou par mail à : [w.decoplus@free.fr](mailto:w.decoplus@free.fr)  
Avant le 25 octobre 2016

### REEMPLIR EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Pays : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Nom du stand : .....

Type de stand : .....

Hall N° : ..... Allée N° : ..... Stand N° : .....

Nom du responsable technique du stand\* : ..... E-mail\* : .....

Tél. : ..... Fax : ..... Mobile\* : .....

\* Important : nous permettra de contacter la personne présente sur site en cas de problème avec votre stand

### Je m'engage à restituer un espace libre de toute structure de stand et de tout déchet au plus tard le :

Halls 1 et 6\* (\*stands avec numéro inférieur à 87) : SAMEDI 3 DÉCEMBRE 2016 à 19H00

Halls 2, 3, 4, 5, 6\* (stand avec numéro supérieur à 87) : DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 2016 à 17H30

(Cochez le jour correspondant à votre stand)

### Le montage/démontage de notre stand sera assuré par :

nous-mêmes       un décorateur       Reed Expositions

Interlocuteur sur stand pendant démontage: .....

N° de portable (obligatoire\*) : .....

E-mail (obligatoire\*) : .....

Raison sociale Décorateur : .....

Adresse Décorateur : .....

Tél. : ..... Fax : .....

\* Important : nous permettra de contacter la personne présente sur site en cas de problème avec votre stand

### L'évacuation des déchets de notre stand sera assurée par :

nous-mêmes       le décorateur       une société de nettoyage\*

\* nous joindre impérativement la copie de votre bon de commande

**NOUVEAU !!!** Possibilité de commander une prestation d'évacuation de déchets en démontage au prix de 85,68 €/HT le m<sup>3</sup> (excepté matériaux lourds type sable, pierres, cailloux...) au Commissariat Technique du salon.

Tout ou partie de(s) dégât(s) ou d'élément(s) laissé(s) sur l'emplacement loué (les stands, structures de stand, marchandises...) seront facturés à l'exposant concerné au prix forfaitaire de 1 000 € H.T.

Le même forfait sera appliqué s'il est constaté que des exposants ou démonteurs de stands ont abandonné définitivement le chantier, **avant la fin officielle du démontage**, en laissant sur place des structures ou autres déchets.

En cas de récidive, les exposants se verront appliquer un forfait minimum de 1 500€ HT au lieu des 1 000€ HT énoncés ci-dessus.

Date .....

Cachet et signature (obligatoire)

(Précédés de la mention « Bon pour accord »)

Organisé par :

 Reed Expositions

[www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

En association avec :

